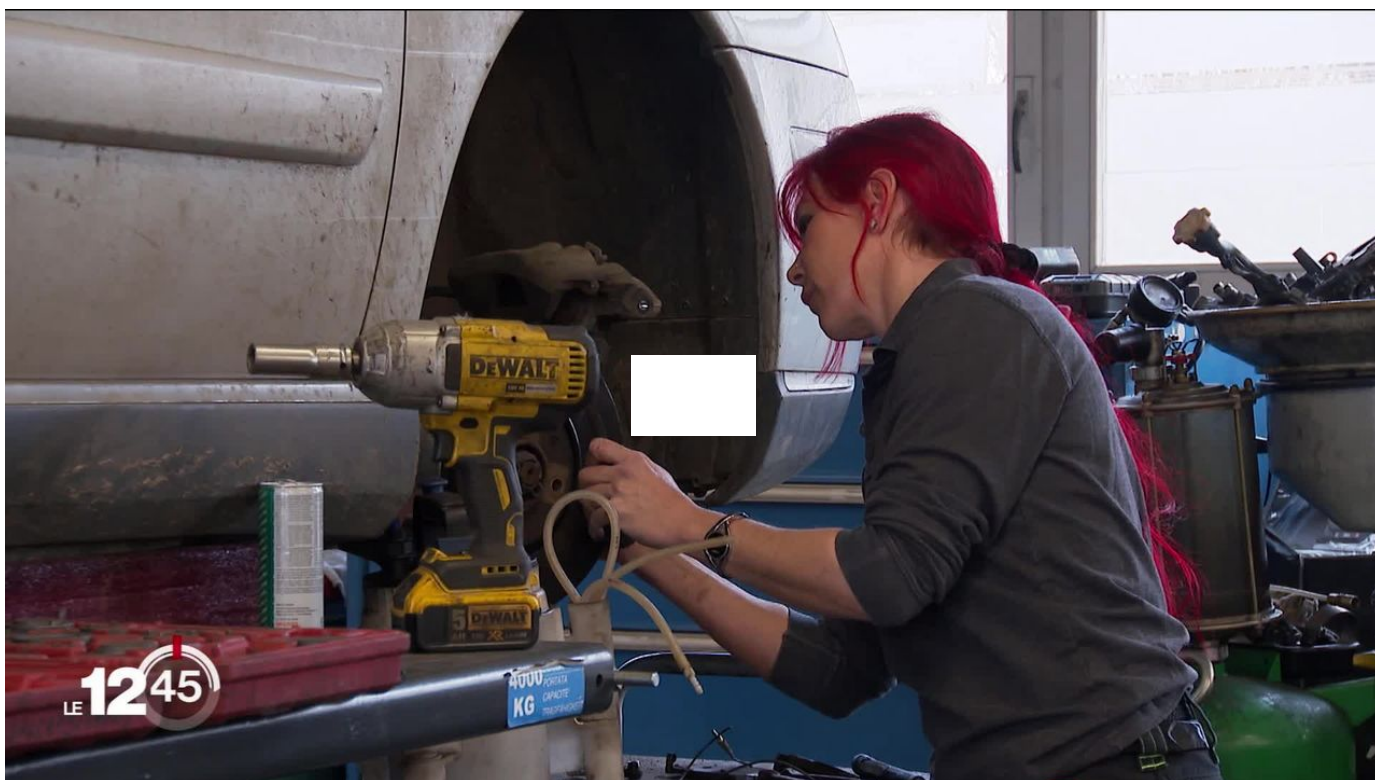


Suisse

Modifié hier à 17:48

Hécatombe des véhicules diesel à l'expertise après de nouvelles normes



Une grande partie des véhicules diesel ne passent plus les contrôles d'expertise à cause des filtres à particules / 12h45 / 2 min. / hier à 12:45

De nouvelles normes fédérales entrées en vigueur le 1er janvier dernier exigent un contrôle du filtre à particules des véhicules diesel. Conséquence: un sur cinq échoue à l'expertise.

"Normalement, si quelque chose ne va pas avec le système d'échappement, un voyant s'allume sur le tableau de bord. Mais parfois ce n'est pas le cas. C'est pour cette raison que la mesure des gaz d'échappement est maintenant nécessaire", a expliqué le chef de division de l'Office de la circulation routière de Saint-Gall Patrick Schnellli dans le 12h45 de la RTS.

Problème immense

Il précise que de nombreux filtres sont défectueux. "Nous mesurons parfois des véhicules émettant plusieurs millions de particules, alors que la valeur limite est de 250'000."

L'ampleur du problème est immense, puisque près de 30% des véhicules roulent au diesel en Suisse. "Un véhicule sur cinq équipé d'un filtre à particules diesel est potentiellement un véhicule où le filtre est défectueux", détaille Markus Peter, responsable technique et environnement à l'Union professionnelle suisse de l'automobile.

Entre 2000 et 4000 francs

Le changement d'un filtre à particules se chiffre entre 2000 et 4000 francs. Il faut en outre que la pièce soit disponible, ce qui n'est pas toujours le cas, signale la mécanicienne automobile Monica Baur.

"Nous avons parfois des délais de livraison de quatre à cinq mois. Pour une marque, nous avons même entendu 2024. C'est vraiment un problème. Nous ne pourrions alors pas remplacer les filtres à particules. En théorie, ces clients ne peuvent pas présenter la voiture et ne peuvent plus la conduire".

Avant d'interdire la circulation des véhicules en question, les services des autos peuvent néanmoins, dans certains cas, attribuer des délais en cas de retard de livraison.

Théo Jeannet et Urs Schnellmann/asch

Publié hier à 13:59 - Modifié hier à 17:48

Des millions de moteurs truqués pour contourner les tests en Europe?

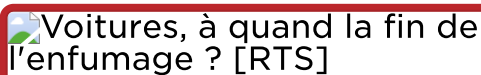
Dix-neuf millions de véhicules diesel roulant en Europe présenteraient des niveaux "suspectes" d'émissions d'oxyde d'azote (NOx), a alerté mercredi le Conseil international sur le transport propre (ICCT), une ONG environnementale.

La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a rendu récemment plusieurs arrêts jugeant illégal un logiciel équipant des véhicules diesel. Ce "dispositif

d'invalidation", révélé lors du Dieseldate en 2015, améliore systématiquement les performances du système de contrôle des gaz polluants lors des procédures d'homologation.

Le système de filtration des rejets de NOx est réduit ou désactivé quand les températures sont trop basses et au-dessus d'une certaine altitude. Les constructeurs automobiles ont toujours soutenu que c'était nécessaire pour protéger le moteur.

À consulter également



Voitures, à quand la fin de l'enfumage ?

Temps Présent
Le 16 janvier 2020



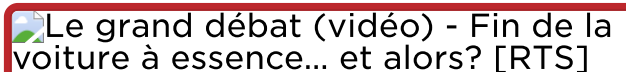
Le Parlement européen approuve la fin des moteurs thermiques en 2035

Monde
Le 14 février 2023



Bâle-ville dit oui à l'interdiction des voitures polluantes à l'horizon 2050.

19h30
Le 9 février 2020



Le grand débat - Fin de la voiture à essence... et alors?

Forum
Le 23 juillet 2021

La RTS

[À propos](#)[FAQ](#)[Conditions générales](#)[Charte de confidentialité](#)[Gérer les paramètres relatifs aux cookies](#)[Contact](#)[Travailler à la RTS](#)[Communiqués de presse](#)[Play Suisse](#)[Recevoir nos programmes](#)[Comment écouter nos podcasts](#)[Ventes aux professionnels](#)[Visiter les studios](#)[Assister aux émissions](#)[La Boutique RTS](#)[RTS Avec Vous](#)[SSR Suisse Romande](#)[Médiation](#)[Jurisprudence](#)[SRF](#) | [RSI](#) | [RTR](#) | [SWI](#)

RTS Radio Télévision Suisse, succursale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision